



Commission Régionale des Arbitres d'Île-de-France

CANDIDATURE À LA FORMATION ARBITRE

Nom : Prénom : Date de naissance :

N° de licence : licencié depuis

Nom de la Cie/ Club :

Adresse de courriel personnelle :

Écrivez en quelques phrases pourquoi vous voulez devenir arbitre :

Fait à

le

Signature :

Signature et cachet du Président.e de Club/Cie	Signature du PCDA	Signature du PCRA
---	-------------------	-------------------

Conditions d'entrée en formation Arbitre fédéral

- Avoir une licence FFTA en cours de validité,
- Justifier au jour du dépôt de la candidature d'une **ancienneté minimum de 24 mois consécutifs de licence et d'une pratique en compétition**,
- Ne pas avoir subi de sanction fédérale au cours des 5 années précédentes,
- Faire acte de candidature par écrit, par l'intermédiaire de son président de Club/Cie, auprès du PCDA de son département.

Jeune arbitre :

- Être âgé de 14 ans au moins et 16 ans au plus, pour pouvoir accéder aux fonctions de Jeune Arbitre, au plus tard le jour de son 17ème anniversaire (au-delà de 16 ans, le candidat suivra la filière adultes),
- Mêmes conditions d'entrée que pour l'Arbitre fédéral.